à Vienne une preuve irrécusable. Il convient aussi de citer comme un procédé ingénieux et tout français celui employé en ce moment pour des corrections à faire aux cartes de l'État-Major. Ce procédé, qui sera décrit avec plus de détails dans le Rapport sur la cartographie, consiste à enlever les parties de cuivre à l'endroit qui doit être corrigé. Le vide est ensuite comblé avec un dépôt chimique de cuivre, et sur ce dépôt, dont l'adhérence doit être complète, on grave à nouveau comme on le ferait sur une planche neuve.

C'est par un procédé analogue que M. Mouchon, graveur sur cuivre en relief, et récompensé par le Jury pour ses travaux, obtient dans des plaques de métal, par un dépôt galvanoplastique, des mélanges de tons d'un

heureux effet.

Nous ne suivrons pas le Jury dans l'examen qu'il a dû faire de la gravure en médailles, de la gravure pour l'orfévrerie, de la gravure des camées, que le règlement plaçait dans la 3° section du XII° groupe. La liste officielle des récompenses indiquera ceux qu'il a regardés comme les plus méritants, et l'appréciation de cette nature de travaux est plutôt du domaine de l'art que de celui que nous avons entrepris ici de parcourir.

Pour reconnaître comme elle le mérite la part qui reviendrait à la France, il faudrait sortir de notre groupe et aller admirer, dans le groupe IX notamment, dans l'exposition splendide de M. Christofle et de M. Barbedienne, les pièces d'orfévrerie, les meubles à incrustations, et

enfin les magnifiques émaux qui ont fait l'admiration de tous.

L'Autriche était représentée, grâce aux facilités que lui donnait sa situation spéciale, d'une façon particulièrement riche. L'exposition collective des graveurs de Vienne, qui comprenait tous les genres de gravure, a offert un vaste champ d'étude aux visiteurs compétents. La vitrine de M. Klein, de Vienne, bien connu des Parisiens, fournissait de son côté un ensemble aussi complet qu'intéressant des produits d'une industrie toute viennoise, et où la gravure a souvent à intervenir.

L'Italie a été très-remarquée pour son exposition de camées.

Parmi les exposants français de notre section, un graveur de médailles, M. Feret, a reçu un diplôme de mérite; un graveur sur verre, M. Bitterlin, a obtenu la même récompense. Enfin le Jury a remarqué et signalé, bien qu'il n'eût pas à le juger, M. Souze, de Paris, qui exécute avec grand talent la plupart des plaques dont les éditeurs français se servent pour orner de dorures et de mosaïques la reliure des ouvrages de luxe et des livres d'étrennes. Nous pouvons citer comme un beau spécimen du travail de M. Souze la reliure des *Promenades de Paris*, exposée par la